



Syndicat mixte des  
**Inforoutes**

le numérique au service des territoires

Accès publics  
à internet

Pages web  
communales

e-administration

Formation

Maintenance  
informatique

## Sommaire

- 02 Les partenaires
- 03 Le mot du Président
- 04 Quelques jalons dans l'histoire du Syndicat
- 05 Bilan TIC et DD
- 06 Pourquoi adhérer au SMI
- 08 Quelques services récents
- 09 Tous les services
- 09 *La gestion de la commune*
- 10 *L'e-administration*
- 11 *Les services informatiques*
- 12 *Le travail collaboratif*
- 13 *L'accès public à Internet*
- 14 *Les outils de com'*
- 15 Le Bureau du SMI
- 16 L'équipe du SMI

Syndicat Mixte des Inforoutes  
04 75 30 13 13  
smi@inforoutes.fr

[www.inforoutes.fr](http://www.inforoutes.fr), le site institutionnel  
[www.e-communal.fr](http://www.e-communal.fr), les e-services aux collectivités  
[www.e-ardeche.fr](http://www.e-ardeche.fr), les sites web ardéchois  
[www.e-grappe.fr](http://www.e-grappe.fr), la plateforme des outils en ligne

# Les partenaires du SMI



Le Conseil Général de l'Ardèche est le principal partenaire financier. Par une subvention annuelle, il garantit la pérennité des services offerts aux collectivités adhérentes. Depuis 1996, il investit aux côtés du SMI lors d'opérations ponctuelles : « un PC par classe », « internet dans les bibliothèques », ou pour le renouvellement des équipements des centres multimédias.

Le conseil régional Rhône-Alpes agit aux côtés du Syndicat dans deux domaines : le programme « TIC et développement durable en Ardèche » et la mise en réseau des acteurs de l'accès public accompagné à Internet en Rhône-Alpes.



Liberté • Égalité • Fraternité  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Opération soutenue par l'État

FONDS NATIONAL  
D'AMÉNAGEMENT  
ET DE DÉVELOPPEMENT  
DU TERRITOIRE

Dès 1997, le Syndicat a bénéficié de fonds FNADT (Fonds National d'Aménagement et de Développement du Territoire) pour : l'équipement des écoles ardéchoises, pour le déploiement du haut-débit par radio, le WADSL, et de 2008 à 2011, pour son programme « TIC et développement durable en Ardèche ».

Dès son démarrage, le SMI a bénéficié de fonds FEDER (Fonds Européen de Développement Régional). Tout au long de son évolution, il a sollicité les fonds Européens, notamment sur des programmes Leader (Liaison Entre Actions de Développement Rural).



En 1998, il a développé, aux côtés de collectivités allemande, irlandaise, portugaise et suédoise, NITOURA, programme européen pour apporter aux TPE des services TIC. Aujourd'hui, l'Europe participe à travers des fonds FEDER au programme « TIC et développement durable en Ardèche ».

Et aussi nos partenaires de travail...



direction des services  
départementaux  
de l'éducation nationale  
Ardèche  
éducation  
nationale

# Le mot du Président



Le Syndicat Mixte des Inforoutes a vu le jour en octobre 1995, seulement deux ans après le web, à l'initiative de Jacques Dondoux et grâce aux efforts conjugués d'une poignée d'élus visionnaires. Pionnier dans son genre, le Syndicat n'a cessé de travailler depuis plus de quinze ans pour répondre aux demandes des collectivités, des communautés de communes, des organismes publics et des autres structures qui le sollicitent. Car le Syndicat des Inforoutes compte désormais près de 330 adhérents. Pour les satisfaire, nos équipes ne manquent pas de projets, pour améliorer les services proposés, pour faciliter et moderniser l'installation du numérique sur notre territoire.

Améliorer en créant constamment de nouveaux services adaptés à vos besoins, et en formalisant de nouveaux partenariats.

Moderniser grâce à l'e-administration, qui permet désormais de dématérialiser les procédures publiques, les hotspots municipaux, la visioconférence, les sites internet,....

Faciliter votre travail, grâce à la réactivité de l'équipe, dispersée sur tout le territoire ardéchois, et prête à répondre à vos attentes.

Ces forces constituent la réussite des Inforoutes et nous remercions tous nos adhérents et partenaires qui font confiance à notre expertise.

Toute la gamme de nos services est présentée dans ce livret et notre équipe reste disponible pour toute question ou toute demande. Car ce sont vos interrogations qui nous permettent d'évoluer et de construire ensemble, dès aujourd'hui, le numérique ardéchois de demain.

*Maurice Quinkal*  
*Président du Syndicat Mixte des Inforoutes*

## Coordonnées du siège

Syndicat Mixte des Inforoutes  
13 avenue des Cévennes - BP 6  
07320 Saint-Agrève

Tél. : 04 75 30 13 13  
Fax : 04 75 30 08 48  
Mél : [smi@inforoutes.fr](mailto:smi@inforoutes.fr)

# Quelques jalons dans l'histoire du SMI

**Fin 1994** Le gouvernement Balladur publie un appel à projets pour des expérimentations sur le thème des « autoroutes de l'information ».

**1995** Jacques Dondoux et Maurice Quinkal, alors maires de Saint-Agrève et de Vion, déposent le dossier de candidature « Inforoutes\* en milieu rural ». Le comité interministériel retient 170 dossiers sur 685, dont « Inforoutes en milieu rural ». Les statuts du Syndicat Mixte Intercommunal à Vocation Unique des Inforoutes de l'Ardèche sont déposés.

\*« Inforoutes » est le néologisme québécois pour désigner les « autoroutes de l'information ».

**1996** Le SIVU est le seul fournisseur d'accès internet de la région Rhône-Alpes dont les serveurs ne sont pas installés physiquement à Lyon ou Grenoble.

L'inspecteur d'académie de l'Ardèche demande l'équipement de 9 sites-pilotes d'écoles rurales, entraînant les premières adhésions.

Le Conseil Général de l'Ardèche décide de financer l'équipement des premiers centres multimédias et de la plate-forme technique, au Cheylard.

**Début 1997** Des communes du centre-Ardèche demandent à adhérer et l'action du SIVU s'étend vers le sud. Il accompagne un programme de formation des équipes pédagogiques des écoles à l'utilisation de l'outil informatique et aux fonctionnalités d'Internet.

**2000** Création des pages des communes sur e-ardeche.fr et mise en place d'un accès unique aux services du SIVU (cadastre, agenda partagé...) nommé AMI : *Applications pour les Mairies sur Intranet*, disponible sur **e-grappe.fr**.

Programme d'internet haut-débit par radio (MMDS-WADL) qui permet au SIVU d'utiliser une haute fréquence radio pour la diffusion d'Internet.

**2002** Aide à la fondation de « Cyb@rdèche », association dédiée au développement des usages des TIC dans le monde des entreprises.

**2003** Début de l'opération « Un PC par classe », dont le matériel informatique est financé à 80 % par le Conseil Général.

**2004** Le SIVU protège les noms de domaine des communes ardéchoises, suite à la libéralisation des domaines en .fr par le gouvernement.

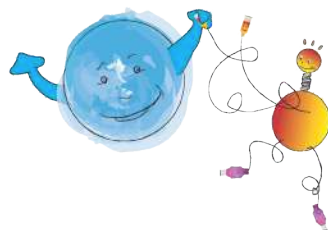
**2005** Le comité syndical du SIVU décide d'explorer les logiciels de gestion communale, la dématérialisation et de proposer des services informatiques aux mairies. Création de DÉCLIC (réseau d'échanges d'informations entre structures d'aide informatique départementales).

**2009** Établissement d'une antenne locale du SIVU à Privas, pour mieux desservir le sud du département. Signature d'une convention-cadre avec l'ADULLACT (Association Des Usagers du Logiciel Libre dans les Collectivités Territoriales) et entrée au CA de l'association.

**2010** Acquisition d'un pont de visioconférence et maillage d'un réseau de salons de visio professionnelle en collaboration avec les collectivités partenaires. Migration de la plate-forme du Cheylard à Alixan et renouvellement des 50 serveurs.

# TIC et DD : le bilan après 4 ans d'action

En juin 2008, le Syndicat des Inforoutes a été sélectionné lors de l'appel à projets de la Région Rhône-Alpes « TIC et développement durable » pour son projet « TIC et DD en Ardèche ». Depuis, ce projet a permis au Syndicat de mettre en place quatre actions conséquentes se préoccupant de l'ensemble des aspects du développement durable :



## Action 1 : le bureau virtuel

L'action s'est conclue par la mise en place du bureau virtuel sur [www.e-grappe.fr](http://www.e-grappe.fr), où 250 comptes ont été ouverts à ce jour.



## Action 2 : le réseau d'accès publics à Internet

L'évaluation et l'expression des usages du public dans le réseau d'accès public ardéchois à l'Internet est toujours en cours, avec le développement de Génépi, logiciel d'aide à la gestion pour les animateurs. Conformément à la loi, un outil de filtrage, pour protéger la jeunesse et pour enregistrer les connexions, a été mis en place dans les centres.

## Action 3 : les logiciels libres

La sensibilisation à l'utilisation des logiciels libres continue, notamment à travers la formation des services du Syndicat et des animateurs des centres multimédias.

## Action 4 : le réseau de visio-accueils

La mise en place d'un réseau de visio-accueils avec des outils peu coûteux est toujours en cours. Une enquête montre que 90 % des utilisateurs de ce réseau sont satisfaits.



# Pourquoi adhérer au SMI ?

## Pour mutualiser

- Participation financière selon la taille de la collectivité
- Regroupement des moyens avec les autres collectivités (330)
- Partage de techniciens expérimentés

## Pour disposer d'une force de proposition commune

- Le SMI participe pour les collectivités aux conférences et colloques nationaux sur les Systèmes d'Information et les TIC
- Le SMI représente les collectivités au sein de l'**ADeP** (Association pour le Développement des e-Procédures), de l'**ADULLACT** (Association des Développeurs et des Utilisateurs de Logiciels Libres pour l'Administration et les Collectivités Territoriales), de **Cyb@rdèche**, de l'association **G3L** (Logiciels Libres en Drôme-Ardèche), de l'**Association des Villes Internet...**
- Le SMI est l'interlocuteur des services de l'État et du Conseil Général dans le domaine de la dématérialisation des échanges

## Pour s'assurer de la pertinence de l'investissement et des choix technologiques

- Évaluation des produits, tests, analyses du coût de possession
- Conseil au regard des besoins et maîtrise d'œuvre
- Études d'avant-projet, assistance à maîtrise d'ouvrage

## Pour bénéficier d'un accompagnement juridique spécifique à l'informatique

- Démarches auprès de la CNIL et de la D.G.I.
- Respect du code des marchés publics, des normes d'accessibilité
- Licences, droits d'usage, maintenance, conventions, contrats

## Pour payer le juste prix en informatique

- Achats groupés, négociations au nom des adhérents sur : matériels, logiciels et consommables
- Liens privilégiés avec les fournisseurs et les opérateurs télécom

## Pour avoir un interlocuteur unique

- En cas de problème de logiciel, d'une panne de matériel, d'un dysfonctionnement Internet
- Face à une difficulté dans l'application des règles administratives liées à l'informatique

## Pour être assisté dans la mise en œuvre et la maintenance des systèmes informatiques

- Hotline téléphonique permanente et réactive
- Prêt de matériels
- Développement et assistance sur les logiciels « métiers »
- Intervention rapide sur site par des techniciens spécialisés

### Pour faciliter la e-administration

- Plate-forme sécurisée pour les marchés publics
- Création de sites Internet faciles à mettre à jour
- Téléprocédures, courriers et signatures électroniques
- Outils collaboratifs
- Visioconférence et visio-accueils
- Télétransmission des actes administratifs
- Serveurs d'hébergement et de sauvegarde

### Pour la promotion des TIC, leur rôle éducatif et culturel

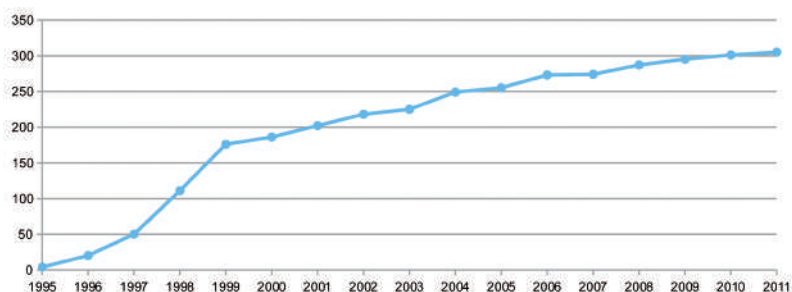
- Animation du réseau des accès publics à internet
- Sensibilisation aux enjeux du logiciel libre
- Informatique scolaire
- Informatisation des bibliothèques

### Pour former les personnels et les élus de la collectivité

- Formation à la demande

## Les adhérents en quelques chiffres

Nombre d'adhérents entre 1995 et 2011



En fin d'année 1995, au commencement, le Syndicat mixte des Inforoutes comptait 4 adhérents. Aujourd'hui, le SMI compte près de 310 communes adhérentes ardéchoises, drômoises et ligériennes, ainsi que 20 communautés de communes et syndicats.

# Zoom sur quelques services récents

**Parce que la loi évolue, parce qu'Internet est en perpétuel mouvement, le SMI propose régulièrement de nouveaux services.**

**SIG** Il s'agit d'une interface de consultation gratuite du cadastre, valable pour toutes les communes ardéchoises. L'application proposée permet de rechercher des informations cadastrales à partir de différents critères, par exemple : le propriétaire d'une parcelle à partir du numéro, la liste des parcelles bâties, etc. Ce service est en cours d'enrichissement en partenariat avec le Conseil Général de l'Ardèche.

*Plus d'informations sur [www.e-communal.fr](http://www.e-communal.fr), rubrique « Cadastre » et sur [geoardeche.fr](http://geoardeche.fr)*

**e-redac** Le logiciel permet de gérer et de créer facilement et en toute sécurité des pièces pour le DCE (Document de Consultation des Entreprises). Gain de temps, sécurité juridique et simplicité d'utilisation constituent les principaux atouts de ce nouveau service.

*Plus d'informations sur [www.e-communal.fr](http://www.e-communal.fr), rubrique « Marchés publics »*

**Maintenance des collègues** Il s'agit de l'expérimentation de la prise en charge de la maintenance des matériels informatiques de 4 collègues ardéchois.

**Le PackPmb** L'offre permet de gérer le fonds bibliothécaire, aux internautes de consulter ce fonds et aux abonnés de réserver des ouvrages en ligne, tout en garantissant la qualité et la sécurité des données. Elle inclut également l'assistance technique aussi bien pour la mise en ligne que la maintenance.

*Plus d'informations sur [www.e-communal.fr](http://www.e-communal.fr), rubrique « Gestion communale »*

**Et bien d'autres nouveautés** : l'installation de bornes wifi, la mise en place d'une newsletter, le dispositif de visioconférence...

*Plus d'informations sur tous les nouveaux services : sur [www.e-communal.fr](http://www.e-communal.fr), par mél [smi@inforoutes.fr](mailto:smi@inforoutes.fr) ou par téléphone au 04 75 30 13 13*



# Gestion de la commune

## ● CADASTRE

Il s'agit d'une interface de consultation gratuite du cadastre, valable pour toutes les communes ardéchoises, adhérentes et non adhérentes.

## ● PACKPMB

Ce pack pour les bibliothèques permet : de gérer le fonds bibliothécaire ; aux internautes de consulter ce fonds et aux abonnés de réserver des ouvrages en ligne, tout en garantissant la qualité et la sécurité des données.

## ● GESTION DE LA RELATION CLIENTS AVEC LE LOGICIEL « VTIGER »

Avec une large étendue fonctionnelle, le logiciel VTiger permet de gérer facilement la relation avec le client. Un accès unique regroupe les documents (devis, bons de commandes...) et les informations sur chaque compte et ses contacts.

## ● COMPTABILITÉ À FAÇON POUR LES ASSOCIATIONS SYNDICALES AUTORISÉES (ASA)

Le Syndicat des Inforoutes propose aux ASA de réaliser leur comptabilité : facturation, préparation du budget primitif, réalisation du compte administratif...

## ● CONGÉS

Un outil simple et complet pour gérer les demandes de congés, avec suivi des demandes et envoi de méls au fur et à mesure des validations hiérarchiques. Un lien est réalisé avec les éventuelles demandes de tickets restaurants et les déclarations de frais de déplacements.

## ● LOGICIEL DE GESTION DES COLLECTIVITÉS EN PARTENARIAT AVEC L'ÉDITEUR COSOLUCE®

Cosoluce® offre une large gamme de logiciels de gestion communale : paye, population, élections... Le Syndicat propose à ses adhérents une offre comprenant l'installation des logiciels, la récupération des données, la formation initiale et une assistance permanente.

## ● CIMETIÈRE

Ce logiciel permet d'enregistrer toutes les données en lien avec le cimetière communal (emplacements, propriétaires, défunts...). La recherche d'un élément ou le contrôle des concessions arrivant à échéance sont ainsi facilités.

Tous les services

# L'e-administration

Par obligation légale, pour une meilleure efficacité, les procédures papier sont de plus en plus remplacées par des procédures utilisant les communications électroniques, et particulièrement internet. C'est la dématérialisation.

## ● RÉDACTION ET PUBLICATION D'UN MARCHÉ

Depuis le 1er janvier 2012, la collectivité est dans l'obligation :

- de mettre en ligne sur son profil d'acheteur le dossier de consultation des entreprises (DCE) et l'avis de publicité (AAPC) dès lors que le marché public est d'un montant supérieur à 90k€ HT ;
- de recevoir les plis des entreprises par voie électronique si elle a passé un marché formalisé, ou si le marché est supérieur à 90k€ HT ou encore si elle a imposé la transmission des réponses par voie électronique.

Le Syndicat aide 200 collectivités à dématérialiser leurs marchés. Depuis 2013, tous ces marchés sont référencés sur la plateforme **ardeche-marchespublics.fr**

En outre, **e-redac** permet de gérer et de créer facilement et en toute sécurité des pièces pour le DCE (Document de Consultation des Entreprises). Gain de temps, sécurité juridique et simplicité d'utilisation constituent les principaux atouts de ce nouveau service.

## ● CERTIFICAT ET SIGNATURE ÉLECTRONIQUE

Les Inforoutes sont "Autorité d'Enregistrement Déléguée" de Chambersign. Les agents du Syndicat sont habilités à délivrer des certificats numériques de haute sécurité, en procédure de face-à-face.

## ● TÉLÉTRANSMISSION DES ACTES / CONTRÔLE DE LÉGALITÉ

70 collectivités ardéchoises se sont déjà lancées dans le transfert électronique des actes à la préfecture avec le Syndicat Mixte des Inforoutes.

Moins de papier, moins de transports et plus de rapidité et d'efficacité.

*Pour toute assistance technique sur ces services,  
pour plus d'informations ou pour adhérer à ces services :  
04 75 69 26 08 ou [demat@inforoutes.fr](mailto:demat@inforoutes.fr)*

# Tous les services

## L'informatique

### ● MAINTENANCE ET ASSISTANCE MADE IN SMI

- Audit initial et visite annuelle pour les mises à jour des logiciels, vérification des paramètres...
- Assistance téléphonique du lundi au vendredi
- Installation et renouvellement d'un antivirus
- Main d'oeuvre et déplacement compris, pièces détachées en sus.

### ● HOTSPOT MUNICIPAL

Pour équiper d'un accès wifi un point choisi (place publique, camping municipal, parc municipal...), le SMI propose un service complet : étude préalable du lieu, installation, assistance et maintenance du hotspot.

### ● NOM DE DOMAINE

Le SMI peut déposer, transférer, héberger et renouveler les noms de domaine, de tous suffixes : « .fr, .net, .org, .com... »

### ● L'OFFRE PACKMÈL

Elle consiste à installer et gérer des adresses de messagerie sur le nom de domaine de la collectivité. Elle permet de disposer d'adresses différentes pour les élus et les services, comme : prenom.nom@ma-commune.fr ou services.techniques@ma-commune.fr

### ● SAUVEGARDE À DISTANCE

Pour la sauvegarde automatique et quotidienne des données de la collectivité (paie, état-civil...) sur les serveurs du SMI, à travers une connexion internet sécurisée.

### Les services informatiques du SMI, c'est aussi :

- Formation diverses (bureautique, internet...)
- Services d'achat de matériel informatique et bureautique
- Anti-virus et anti-spam
- Prestations diverses : installation d'un serveur, serveur bureautique...
- Location de matériels
- Hébergement web

Tous les services

# Le travail collaboratif : e-grappe.fr

e-grappe.fr\* est l'entrée unique des collectivités territoriales vers les outils de travail informatiques. Il s'agit d'une plateforme de services mise à disposition par les Inforoutes, qui permet d'accéder notamment au logiciel Zimbra.

Sur cette plateforme se trouve l'accès à différents services, et en particulier :

- un agenda professionnel : il permet de gérer son planning, celui d'un élu ou d'un employé et de consulter l'agenda des autres, selon ses droits d'accès
- un lecteur de mails : accessible depuis n'importe quel ordinateur connecté à Internet, ce qui est pratique en déplacement
- un carnet d'adresses : personnel et un ou plusieurs carnets collectifs
- une application permettant de partager des documents
- la consultation des données littérales du cadastre
- la gestion des réservations de ressources
- la gestion des demandes de congés pour les agents
- la gestion et la déclaration des frais de déplacements
- la gestion des titres restaurants  
(Ces trois dernières applications sont liées entre elles.)



\*Grappe = GRoupware d'Administration, Publication et Partage Electronique

Pour toute assistance technique sur ces services,  
pour plus d'informations ou pour adhérer à ces services :  
04 75 69 26 08 ou [demat@inforoutes.fr](mailto:demat@inforoutes.fr)

# Tous les services L'accès public à Internet

Depuis 1996, le réseau de centres multimédias et de bibliothèques communales rurales met à disposition des Ardéchois un accès public à Internet et aux TIC. Il est le plus ancien de France.

Ce réseau ardéchois d'accès public accompagné aux TIC est constitué de cinq dispositifs :

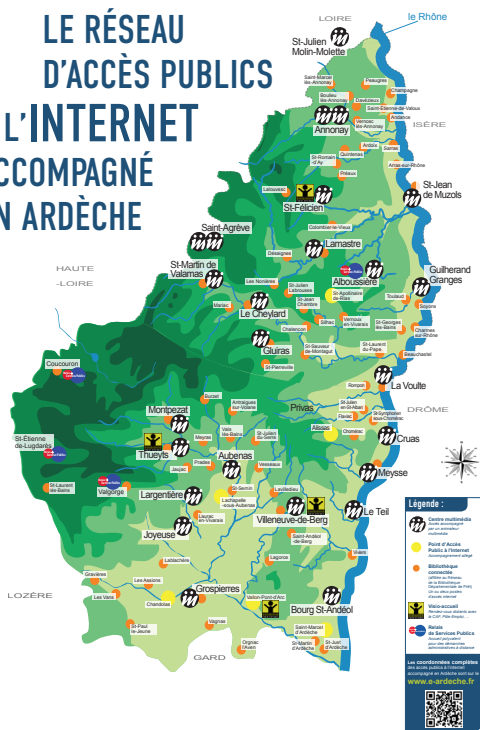
- les centres multimédias
- les bibliothèques rurales
- les relais de services publics
- les visio-accueils
- les Papi : points d'accès publics à Internet

Tous sont liés au Syndicat par une convention.

Le réseau ardéchois participe à la coordination des actions des réseaux rhône-alpins, avec celui de la Drôme, de la Loire et du Lyonnais.

La région Rhône-Alpes aide ce partenariat à travers le projet Coraia, « Coordination Rhône-Alpes de l'Internet Accompagné ».

## LE RÉSEAU D'ACCÈS PUBLICS À L'INTERNET ACCOMPAGNÉ EN ARDÈCHE



Pour plus d'informations sur les accès publics à Internet : <http://www.coraia.org/>

# Tous les services

## Les outils de com'

### ● VISIOCONFÉRENCE

Ce service permet de réserver des salons pour des réunions à distance ou d'équiper des salles communales en kits de visioconférence. Une quinzaine de dispositifs ont déjà été mis en place, offrant gain de temps et économie, tout en contribuant au développement durable.



### ● LISTES DE DIFFUSION

Le principe est de diffuser une information en une seule expédition à une seule adresse, grâce à une liste de diffusion. Les listes du Syndicat servent à de nombreux organismes (Centre de Gestion de la fonction publique territoriale, Conseil Général...). La modération des messages et l'inscription à la liste sont gérées par la structure adhérente.

### ● PACKNEWSLETTER

14 Ce pack facilite la création et l'envoi de nouvelles au plus grand nombre. Il comporte la création d'un modèle, la gestion d'une liste de diffusion, la formation à la gestion et à l'envoi de la lettre, ainsi que l'assistance et la mise en place d'un formulaire d'inscription sur le site internet (dans le cas d'un PackWeb).

### ● PACKWEB

Les sites sont fabriqués avec le moteur de publication SPIP, logiciel libre, qui ne nécessite pas de connaissances poussées dans l'édition web. SPIP permet aux collectivités de publier facilement textes, photos, vidéos sous forme d'articles.



### ● PAGES WEB COMMUNALES

Sur le portail e-ardeche.fr, le Syndicat met à disposition des communes deux pages web : une page d'informations générales que la commune peut mettre à jour (adresse, numéro de téléphone, horaires d'ouverture de la mairie...) et une page de présentation touristique.

*Pour toute assistance technique sur ces services,  
pour plus d'informations ou pour adhérer à ces services :  
04 75 69 26 09 ou [packweb@inforoutes.fr](mailto:packweb@inforoutes.fr)*

# Le bureau du SMI

Président	<b>Maurice Quinkal</b> (Vion)
Vice-président	<b>Vincent Mounier</b> (Sithere-Vals)
Vice-présidente	<b>Aïda Boyer</b> (Cocoba)
Vice-président	<b>Laurent Clérel</b> (Saint-Fortunat-sur-Eyrieux)
Vice-président	<b>Jean-François Roche</b> (CC du Rhône aux Gorges de l'Ardèche)
Vice-présidente	<b>Patricia Curtius</b> (Le Teil)
Vice-président	<b>Christophe Chantre</b> (Toulaud)
Membres du Bureau	<b>Yves Lemal</b> (CC Pays de Jalès)
	<b>Guy Cavenaget</b> (Cocoba)
	<b>Didier Picheral</b> (CC Eyrieux-aux-Serres)
	<b>Marc Lecomte</b> (Coux)

*Pour découvrir toute l'actualité des Inforoutes : [www.inforoutes.fr](http://www.inforoutes.fr) ou flashez ce code avec votre smartphone*



**Responsable de la publication** : Maurice Quinkal, Président du Syndicat Mixte des Inforoutes

**Rédaction/Conception** : Amandine Renault, chargée de communication, Estelle Borgey, stagiaire, Christelle Caille

**Impression** : Alpha (07 340 Peaugres) - Septembre 2012

**Merci de ne pas jeter sur la voie publique**

# Les agents

L'équipe du SMI des Inforoutes est composée de 22 agents répartis sur trois sites : Saint-Agrève (siège social), Annonay et Privas.

## Administration



**Daniel SUSZWALAK**  
Directeur Général des Services  
04 75 30 61 86

**Ludovic BAYLE**  
Responsable du pôle administratif  
04 75 30 13 13



**Stéphanie BRUNEL**  
Gestion, secrétariat, assistance Cosoluce  
04 75 30 13 13

**Camille BESSET**  
Responsable matériels, achats  
04 75 30 61 89



**Magaly DIAS**  
Accueil, gestion, secrétariat  
04 75 30 13 13

**Estelle ROCHE**  
Assistance Cosoluce  
04 75 30 13 13



## Dématérialisation, communication, formation, médiation numérique



**Bernard ARNAUDON**  
Développement, responsable du pôle dématérialisation  
04 75 69 26 08

**Frédéric BOURDIN**  
Sites web, dématérialisation, formation  
04 75 69 26 09



**Amandine RENAULT**  
Communication, assistance des services en ligne  
04 75 69 26 16

**Garlann NIZON**  
Coordinatrice du réseaux des Espaces Publics Numériques de Drôme et Ardèche  
04 75 69 26 09



## Équipe technique



**Henry-Pascal ELDIN** (chef du service technique), **Stéphane JEANNIN**, **Mathieu ESQUIROL**, **Julien FERREIRA**, **Athénée ROUBIN**, **Frédéric JACOUTON**, **Fabien GIRAUD**, **François-Régis SABY**, **Brice THIEBAUD**, **Jean-Baptiste GUÉRIN**

Assistance, maintenance  
04 75 30 79 13

## Système d'Information Géographique



**Bertrand COCHARD**  
Géomaticien - Animateur GéoArdèche  
04 75 67 87 99